



**Comité Varois des Échecs**  
**Assemblée Générale électorale du 12 juin 2021**  
**A Cuers, salle du Pôle culturel, av Jean Moulin**

Clubs présents ou représentés par pouvoir : Cuers, La Farlède-Toulon, La Garde, Les Arcs, Sanary, Draguignan, Carcès, La Crau, Fréjus-St Raphaël, soit 9 clubs sur 13, disposant de 28 voix sur un total de 43. Les statuts n'imposent pas de quorum pour la tenue de l'Assemblée. Elle peut délibérer valablement.

Le Président Henk Brongers ouvre la séance à 15 heures 10.

**Ordre du jour**

1. Approbation du compte rendu de l'AG de 2020
2. Rapport moral et rapport d'activité 2019-2020, vote
3. Compte de résultat 2020 vote
4. Election du nouveau Comité directeur
5. Présentation du nouveau bureau
6. Prévisionnels 2021 et 2022
7. Saison 2021-2022
8. Questions diverses

**1) Approbation du compte rendu de l'AG de 2020**

En l'absence de question particulière il est procédé au vote

POUR 28                      ABSTENTION 0                      CONTRE 0

**Adopté**

**2) Rapport moral et rapport d'activité 2019-2020**

Le président Henk Brongers évoque le projet associatif 2017-2020 : malgré la pandémie en fin de mandat les différents objectifs ont été atteints : résultats sportifs, organisation de grands événements, pérennisation de l'Open du CVE, organisation de stages de formation, volet social, équilibre financier.

Il évoque le rapport moral et le rapport d'activité 2019-2020

La saison s'est déroulée normalement jusque début mars 2020, date à laquelle les activités club en présentiel et les compétitions ont été stoppées. De nombreuses activités échecs en ligne ont été mises en place par les clubs.

Lors de la courte reprise en août-septembre-octobre 2020 l'équipe Jeunes de la Tour Hyéroise a décroché la 2<sup>ème</sup> place du Top Jeunes, le meilleur résultat d'un club varois à ce niveau.

Les licences et la proportion de féminines (un peu moins de 25%) sont restées stables en 2019-2020. On observe une baisse en 2020-2021

comme dans toutes les activités sportives. Notre département a plutôt bien résisté à la crise.

2 actions subventionnées par l'ANS (2 x 1000 €) ont été menées : action QPV dans le Centre Var et action en direction des handicapés à la Maison Bleue de Sanary.

Vote sur le rapport moral 2019-2020

POUR 28                    ABSTENTION 0                    CONTRE 0

Adopté

Vote sur le rapport d'activité 2019-2020

POUR 28                    ABSTENTION 0                    CONTRE 0

Adopté

### **3) Compte de résultat 2020**

Henk Brongers présente le compte de résultat 2020. Il est nettement différent des années précédentes : baisse des licences et des subventions, nombreuses compétitions annulées dont l'Open du CVE 2020.

Hors bénévolat les charges et produits s'équilibrent à 13 014 € avec un excédent de 1218 € comptabilisé en charges. Le bénévolat est évalué à 10 000 € en charges et en produits.

La situation est saine et la reprise pourra s'effectuer dans de bonnes conditions en septembre.

Martine Bolla pose 2 questions :

- sur la participation aux actions ANS (produits) : Henk Brongers précise qu'une action subventionnée par l'ANS peut disposer d'autres recettes notamment de l'aide d'une collectivité.
- Sur les prestations de service (charges) : la somme de 3 900 € est à rapprocher des 2 000 € de l'ANS et des 1 847 € de dons.

Vote sur le compte de résultat 2020

POUR 24                    ABSTENTION 4                    CONTRE 0

Adopté

Henk Brongers présente le bilan au 31/12/2020. Actif et passif s'équilibrent à 16 298 €.

### **4) Election du Comité Directeur**

La CSOE constituée de MM. Bernard Baudry, Patrick Marin et Son Nguyen a validé l'unique liste candidate conduite par M. Henk Brongers.

Il est procédé au vote :

Liste BRONGERS : 28 voix

## Liste élue

Le Comité Directeur de 16 membres est constitué de : Mmes Isabelle Chapeau, Cybèle Husson, Claudine Brongers, et MM. Henk Brongers, François Cornileau, Denis Lepelletier, Bernard Ramazzotti, Brice Aidaoui, Michel Bizat, Bertrand Fiolet, Hugues Benoît, Leo-Thierry Candela, Luc Corbin, Marc Pellicano, Eric Mory, François Tazska.

Suppléants : Bernard Aigue, Thomas Buccafurri, Patrick Le Floch.

**Président : M. Henk BRONGERS**

Conformément aux statuts du CVE le mandat du Comité directeur et du président est de 4 ans, jusqu'à une AG électorale à tenir au plus tard le 31 mars 2025.

L'AG est interrompue à 16 heures 20 pour la tenue d'une courte réunion du Comité directeur.

### 5) Présentation du Bureau

Reprise de l'Assemblée générale à 16 heures 35.

Le président Henk Brongers présente son bureau :

Président Henk Brongers	Vice-président François Cornileau
Secrétaire Denis Lepelletier	Trésorière Isabelle Chapeau
Directeur technique Bernard Ramazzotti	
Directeur technique Jeunes Brice Aidaoui	

Henk Brongers assure la direction départementale de l'arbitrage.

### 6) Budgets prévisionnels 2021 et 2022

Henk Brongers présente le budget prévisionnel 2021  
Hors bénévolat les charges et produits s'équilibrent à 34 500 €  
Le bénévolat est évalué à 12 000 €, somme inscrite en charges et en produits.

Vote sur le budget prévisionnel 2021  
POUR 24            ABSTENTION 4            CONTRE 0  
**Adopté**

Henk Brongers présente le budget prévisionnel 2022, identique au budget 2021

Vote sur le budget prévisionnel 2022  
POUR 24            ABSTENTION 4            CONTRE 0

## **Adopté**

### **7) Saison 2021-2022**

Henk Brongers présente les différentes actions de relance de l'activité, notamment l'aide aux clubs en difficulté, l'aide pour les activités ponctuelles de relance, la gratuité des compétitions varoises par équipes 2021-2022. L'Open du CVE sera relancé en 2022, contacts en cours avec le club de Fréjus-Saint Raphaël. L'aide spécifique du CVE à cet Open sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du CD. Le calendrier FFE est publié. Le calendrier varois le sera dès que possible. Les clubs sont invités à soumettre au CVE leurs projets d'organisation de compétitions Var.

### **8) Questions diverses**

Cybèle Husson et Martine Bolla souhaitent des précisions sur le mode de qualification au championnat de France jeunes, selon les catégories. Henk Brongers rappelle que sur le tableau qui pourrait être entériné par la Ligue lors de son prochain CD, les places allouées aux départements s'ajoutent à la liste nominative des qualifiés. Il a demandé à la Ligue une place supplémentaire dans les catégories U10F, U12, U16.

Martine Bolla informe qu'elle dispose d'archives papier du CVE. Elle demande si le CVE souhaite les récupérer ou non. Réponse en attente.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 17 heures 15

Le Président, Hendrik BRONGERS

Le Secrétaire, Denis LEPELLETIER